

2027



POINTS FORTS DE LA CAMPAGNE D'INSCRIPTION 2027

Salariés américains non syndiqués

ALLEGION™ 



LES NOUVEAUTÉS DE 2027

Veillez noter quelques modifications apportées à l'offre d'avantages sociaux d'Allegion:

Modifications concernant les retenues sur salaire :

- **Régimes d'assurance maladie/médicaments sur ordonnance et d'assurance optique :** Le coût des soins de santé de haute qualité ne cesse d'augmenter. En conséquence, les cotisations prélevées sur le salaire au titre de la couverture médicale et dentaire augmenteront en 2027.
- **Couverture dentaire :** Il n'y aura aucun changement concernant les cotisations prélevées sur le salaire au titre de la couverture dentaire.

Modifications apportées au plan :

À compter du 1er janvier 2027 :

- **HSP/HSP HPN : franchise individuelle / plafond des frais à la charge de l'assuré :** Ces montants augmenteront légèrement en raison des hausses imposées par l'IRS dans le cadre de l'indexation sur l'inflation.
- **Les médicaments à base de GLP-1** prescrits uniquement dans le cadre d'un régime amaigrissant passeront de la catégorie « Marque préférée » à la catégorie « Marque non préférée », ce qui entraînera une modification du coût associé.
- **La vie des enfants bénévoles :** L'option électorale à 5 000 dollars sera remplacée par celle à 10 000 dollars, sans modification du coût.

Vérification de l'éligibilité des personnes à charge

Vous devez vérifier que les personnes à charge nouvellement inscrites remplissent les conditions requises afin de garantir le maintien de leur couverture. Vous recevrez un courrier de Verifi1 vous indiquant les démarches à effectuer pour que vos personnes à charge soient couvertes. Si vous ne fournissez pas les informations demandées, la couverture de votre ou de vos personnes à charge sera résiliée.

Montant de la cotisation au compte d'épargne santé (HSA)

Les plafonds de cotisation sont en hausse. Si vous adhérez au régime d'assurance maladie HSP pour 2027, vous et Allegion pourrez, à vous deux, verser encore davantage sur votre compte d'épargne santé (HSA).

Vous pouvez économiser jusqu'à :

- 4 500 \$ pour une couverture individuelle (soit 100 \$ de plus qu'en 2026)
- 9 000 \$ pour une couverture familiale (soit 250 dollars de plus qu'en 2026)

Votre cotisation actuelle au compte d'épargne santé (HSA) sera maintenue si vous ne prenez aucune mesure pendant la période d'inscription. Vous pouvez modifier le montant de votre cotisation à tout moment de l'année.

Vérifiez vos informations personnelles et vos bénéficiaires

Lors de votre inscription, nous vous invitons à prendre un instant pour vérifier que vos informations personnelles sont exactes et correctes. Vérifiez votre adresse, votre numéro de téléphone et votre adresse e-mail, et mettez-les à jour si nécessaire.

FAITES VOTRE CHOIX !

Du 26 octobre au 1er novembre

Lorsque vous serez prêt à vous inscrire, connectez-vous à Workday et choisissez vos avantages sociaux pour 2027.

Si vous ne faites pas votre choix, vos options pour 2026 seront reportées à 2027, à l'exception des montants des cotisations au compte d'épargne santé (FSA), qui doivent être choisis chaque année.



COUVERTURE MÉDICALE ET COUVERTURE DES MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE

Géré par Anthem BlueCross BlueShield ; couverture des médicaments sur ordonnance assurée par Express Scripts.

COUVERTURE MÉDICALE (PAR L'INTERMÉDIAIRE D'ANTHEM BLUECROSS BLUESHIELD)

C'est vous qui payez		HSP	HSP HPN	PPO	PPO HPN
		Au sein et hors du réseau	Uniquement au sein du réseau	Au sein et hors du réseau	Uniquement au sein du réseau
Franchise	Individuel Famille		1 750 \$ 4 000\$ ¹		1 000\$ ² 2 000 \$
Coassurance			20%		20%
Consultations en cabinet	Prévention Soins de première ligne Spécialiste		0 \$ 20 % après franchise 20 % après franchise		0 \$ 25 \$ 40 \$
Télémédecine			59 \$ avant franchise 20 % après franchise		25 \$ de participation aux frais
Soins d'urgence			20 % après franchise		50 \$ de participation aux frais
Service des urgences³			20 % après franchise		200 \$ de participation aux frais
Établissement hospitalier (hospitalisation et soins ambulatoires)			20 % après franchise		20 % après franchise
Frais annuels à la charge de l'assuré	Individuel Famille		3 500 \$ 7 350 \$		3 500 \$ 7 000 \$

COUVERTURE DES MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE (VIA EXPRESS SCRIPTS)

C'est vous qui payez	HSP	HSP HPN	PPO	PPO HPN
	Uniquement au sein du réseau		Uniquement au sein du réseau	
Commerce de détail⁴	Générique Marque préférée Marque non préférée Spécialité	20 % après franchise 35 % après franchise 50 % après franchise Indisponible		10 \$ de participation aux frais 35 % (sans franchise) ; 50 \$ maximum 50 % (sans franchise) ; 100 \$ maximum Indisponible
Vente par correspondance⁴	Générique Marque préférée Marque non préférée Spécialité ⁵	30 \$ maximum après franchise 30 % après franchise ; 150 \$ maximum 50 % après franchise ; 300 \$ maximum 30 % après franchise ; 150 \$ maximum		30 \$ de participation aux frais 30 % (sans franchise) ; 150 \$ maximum 50 % (sans franchise) ; 300 \$ maximum 30 % (sans franchise) ; 150 \$ maximum

Remarque : Allegion propose le programme Smart90 via Express Scripts, qui vous permet de recevoir un approvisionnement de 90 jours en médicaments d'entretien à long terme, soit par courrier, soit en pharmacie. Rendez-vous sur allegionbenefits.com pour plus d'informations.

¹ Si vous bénéficiez d'une couverture familiale, il n'y a pas de franchise individuelle. La franchise familiale peut être atteinte par un seul membre de la famille ou par plusieurs membres de la famille réunis.

² Chaque membre de la famille doit atteindre son propre plafond de participation avant que le montant total des frais pris en charge par l'ensemble des membres de la famille n'atteigne le plafond global de la famille.

³ Si vous recevez des soins non urgents aux urgences, une pénalité de 75 \$ vous sera facturée et ces soins ne seront pas pris en compte dans le calcul de votre plafond de participation aux frais.

⁴ Si votre médecin vous prescrit un médicament générique et que vous choisissez de le remplacer par son équivalent de marque, classé dans une catégorie supérieure de prise en charge des médicaments sur ordonnance, vous devrez payer la quote-part applicable à cette catégorie supérieure, ainsi que la différence de prix entre le médicament générique et le médicament de marque.

⁵ La vente par correspondance de médicaments spécialisés est limitée à un approvisionnement de 31 jours.



PRESTATIONS DENTAIRES

Géré par Delta Dental of Indiana. Vous pouvez trouver les dentistes participants sur deltadentalin.com afin de réaliser un maximum d'économies. La couverture dentaire ne nécessite pas de couverture médicale et peut être souscrite séparément. **Delta Dental IN ne délivre pas de cartes d'adhérent ; les prestataires peuvent vérifier votre couverture à l'aide de votre numéro de Sécurité sociale.**

MODÈLES DE COUVERTURE DENTAIRE

Avantage	Plan DPPO	Plan de rachat DPPO
Montant maximal prévu pour l'année civile	1 750 \$ par personne (De base + Spécialisation)	2 000 \$ par personne (De base + Spécialisation)
Franchise	50 \$ par personne / 150 \$ par famille	50 \$ par personne / 150 \$ par famille
Soins préventifs Jusqu'à 4 nettoyages par an Radiographies : 1 fois par an	0 \$, pris en charge à 100 %	0 \$, pris en charge à 100 %
Services de base Obturations, extractions, parodontologie, chirurgie buccale	20 % après franchise	20 % après franchise
Principaux services Couronnes, incrustations, prothèses dentaires	50 % après franchise	50 % après franchise
Orthodontie	50 %, sans franchise Plafond à vie de 1 750 \$ Les enfants jusqu'à 19 ans	50 %, sans franchise Plafond à vie de 2 000 \$ Adultes et enfants



AVANTAGES EN MATIÈRE DE VUE

Géré par VSP. Vous pouvez trouver les dentistes participants sur vsp.com afin de réaliser un maximum d'économies. Il n'est pas nécessaire de souscrire une couverture médicale et dentaire pour bénéficier d'une couverture optique. **VSP ne délivre pas de cartes d'adhérent ; les prestataires peuvent vérifier votre couverture à l'aide de votre numéro de Sécurité sociale.**

CONCEPTION DU PLAN VISION

Avantage	Au sein du réseau, vous payez	Fréquence / Remarques
Examen	0 \$	Chaque 12 mois
Verres	Participation aux frais de 20 \$	Verres unifocaux, bifocaux ou trifocaux tous les 12 mois
Montures	Tout montant supérieur à 150 \$	Disponible chaque 24 mois
Lentilles de contact	Nécessité médicale : 0 \$ Cours optionnel : 20 \$ pour un maximum de 6 boîtes figurant sur la liste des produits couverts ; tout montant supérieur à 150 \$ pour les produits non couverts	Disponible tous les 12 mois à la place des montures et des verres



AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES + CONTACTS CLÉS

Utilisez cette page comme guide de référence rapide pour découvrir les avantages qui vont au-delà de la couverture médicale, dentaire et ophtalmologique.

COMPTES D'ÉPARGNE + BIEN-ÊTRE

HSA : HSP uniquement ; vous cotisez jusqu'à 4 500 \$ pour un salarié seul ou 9 000 \$ pour une famille, plus 1 000 \$ de cotisation de rattrapage pour les personnes âgées de 55 ans et plus.

HRA : PPO uniquement ; Allegion versera une contribution sur votre compte d'allocation santé (HRA) dès que vous aurez réalisé les activités de bien-être désignées.

Primes de bien-être: jusqu'à 1 000 \$ sur un compte d'épargne santé (HSA) ou 250 \$ sur un compte de remboursement de frais de santé (HRA) pour le salarié seul ; jusqu'à 2 000 \$ sur un compte d'épargne santé (HSA) ou 500 \$ sur un compte de remboursement de frais de santé (HRA) si le conjoint est affilié.

Compte d'épargne santé (FSA) : Si vous adhérez au régime PPO, vous pouvez verser une cotisation pouvant aller jusqu'à 3 400 \$.

ASSURANCE VIE ET INVALIDITÉ

Assurance vie de base et assurance décès et invalidité : Allegion offre à ses salariés une assurance vie de base correspondant à 1,5 fois le salaire hebdomadaire de base (HWBBP).

Couverture d'assurance vie complémentaire et assurance décès et invalidité accidentels : Vous pouvez choisir une couverture allant jusqu'à 2 000 000 \$ pour vous-même ; tout montant supérieur à 250 000 \$ nécessitera une déclaration d'intention (EOI). Une couverture pour le conjoint et les enfants est également disponible.

Invalidité de courte durée et de longue durée : Allegion vous propose, par l'intermédiaire d'AFLAC, une assurance qui vous apporte une aide financière si vous vous retrouvez en arrêt de travail en raison d'une maladie ou d'un accident non lié au travail. Vous pouvez choisir de souscrire une couverture d'invalidité de longue durée (ILD) complémentaire.

SANTÉ MENTALE

Programme d'aide aux salariés (EAP) : cinq séances gratuites et confidentielles d'accompagnement psychologique par problème et par an.

La thérapie en ligne Talkspace est disponible via Anthem.

LiveHealth Online propose des soins à distance et des services de santé mentale, notamment grâce à des médecins hispanophones.

Plan 401(K) + AVANTAGES SOCIAUX FACULTATIFS

401(k) : Allegion verse une contribution équivalente à 100 % des versements effectués par les salariés, dans la limite des 6 premiers % du salaire éligible.

Assurance protection juridique auprès d'ARAG : Permet de contacter rapidement des avocats sans avoir à payer d'honoraires.

Protection contre l'usurpation d'identité avec Norton LifeLock : Options « Essential » et « Premier » disponibles.

CONTACTS IMPORTANTS

Avantage	Prestataire	Téléphone	Site web / E-mail
Avantages sociaux chez Allegion	Allegion	844.623.9008	Allegion.USBenefits@Allegion.com AllegionBenefits.com
Santé / Sydney Health	Hymne	844.963.0445	anthem.com
Médicament sur ordonnance	Express Scripts	800.818.6743	express-scripts.com
Dentaire	Delta Dental	800.524.0149	DeltaDentalIN.com
Vision	VSP	800.877.7195	VSP.com
PAE	Hymne	855.873.4932	AnthemEap.com
HSA / FSA / HRA	WEX	866.451.3399	benefitslogin.wexhealth.com
Assurance vie / Assurance invalidité	AFLAC	844.426.1325	Mygrouplifedisability.Aflac.com/personal
401(k)	Fidelity	800.835.5095	401k.com
Assurance protection juridique	ARAG	800.247.4184	araglegal.com
Protection contre le vol d'identité	Norton LifeLock	800.607.9174	my.norton.com

Les modalités des prestations sont régies par les documents officiels du régime. Rendez-vous sur AllegionBenefits.com pour obtenir tous les détails et consulter les descriptions sommaires du régime.